

„ la *sûreté* qu'exige une opération si intéressante & si délicate, & qu'entre-tems les Etats rempliront les fonctions de la souveraineté provisionnellement selon la forme légale de la représentation. Mais comme on ne trouve dans le monde connu aucune idée d'une assemblée nationale, & que l'exemple récent que la France nous en a donné, a suffisamment prouvé qu'il ne pourroit jamais être suivi avec la tranquillité & la *sûreté* nécessaires à la régénération d'un peuple ; il est à croire que jamais la sage & catholique province de Hainaut ne se précipitera dans cet enfer politique, & que suivant au contraire la marche des autres provinces de l'union, elle préférera à une tentative si terrible, le régime doux & modéré de ses représentans naturels. »

Ce qu'il y a de plus fâcheux dans cette affaire, c'est la stagnation qu'elle produit dans l'administration. Rien ne se décide, rien n'est décrété, ni expédié. La saine partie des états rejette toute résolution provisoire ; les intéressés même n'en veulent pas, craignant de se voir exposés à des désagrémens, si plus tard la chose venoit à être décidée autrement. De manière que tous les ressorts du gouvernement sont arrêtés, & le bel ouvrage de la liberté qui s'élevoit d'abord majestueusement jusqu'aux nues, reste dans l'état informe d'un plan avorté & présente un aspect peu différent de celui des ruines :

*Pendent opera interrupta minæque
Murorum ingentes, æquataque machina cælo.*

En lisant les projets insensés dont le Vongisme a inondé ces provinces, en s'indignant des troubles que cette secte détestable a ré-